

## La lèpre de retour en Occident ?



[Source : lepointcritique.fr]

La lèpre est-elle un effet secondaire des vaccins anti-COVID ? C'est l'hypothèse émise par une équipe de chercheurs anglais dans une étude publiée le 4 août dernier, après la découverte d'une série de cas dans le monde, dont deux survenus au Royaume-Uni. Le point commun entre les patients ? 98 % d'entre eux avaient reçu entre 1 et 3 doses de vaccin Pfizer. Faut-il s'inquiéter ou se contenter d'ajouter la lèpre à la liste des 1 291 types d'effets indésirables d'intérêt particulier que Pfizer avait découverts dès mars 2021 ?

On croyait la lèpre éradiquée des pays occidentaux. Une équipe de chercheurs britanniques (de Barros *et coll.*) [1] alerte aujourd'hui sur sa résurgence au Royaume-Uni, où plusieurs cas de contamination autochtone ont été recensés en 2021 alors que **le pays en était exempt depuis 1954**. Des voyageurs ou des migrants provenant de zones où la lèpre demeure endémique continuent d'être diagnostiqués au Royaume-Uni, mais aucun cas de contamination survenue sur le sol anglais chez des patients n'ayant pas été exposés à des malades n'avait été observé depuis près de 70 ans.

## Contexte de l'étude

Les personnes atteintes de la lèpre ont un risque de réactions de complications immunologiques nécessitant la prise d'un traitement immunosuppresseur. Elles sont sur ce principe également à risque de développer une forme grave de COVID-19 en cas d'exposition au virus. En raison de ces facteurs de risque communs, la vaccination contre le COVID-19 est recommandée au Royaume-Uni aux patients porteurs de la lèpre, et plus généralement aux personnes immunodéprimées atteintes de la maladie, qui ont « bénéficié » d'un accès prioritaire aux vaccins dès 2021.

Toutefois, bien que celui-ci soit présenté comme purement théorique, le risque de déclencher ou d'aggraver la forme clinique de la maladie en provoquant une réponse immunologique à une infection latente au bacille de la lèpre (*Mycobacterium leprae*) est une conséquence possible de la vaccination contre le COVID-19. Ce risque est **également documenté pour la vaccination BCG contre la tuberculose**, certains sujets ayant développé la maladie au contact de personnes atteintes de la lèpre dans les douze semaines suivant l'administration du vaccin.

## Objectif et résultats de l'étude

Les auteurs ont réalisé une étude rétrospective pour déterminer le statut vaccinal des personnes diagnostiquées avec la lèpre ayant fréquenté en 2021 la Clinique de la lèpre, le Centre national de référence clinique au Royaume-Uni pour les patients atteints de la maladie. Ils ont notamment cherché à savoir si certaines personnes avaient développé la lèpre ou présenté une nouvelle réaction lépreuse dans les douze semaines suivant la réception d'une dose de vaccin COVID.

Sur les 52 personnes ayant fréquenté la clinique en 2021, **49 avaient été vaccinées contre le COVID** : 1 (2 %) avait reçu une dose unique, 11 (22 %) avaient reçu 2 injections et 30 (60 %) avaient également reçu une dose de rappel. Pour 7 d'entre elles (14 %), le schéma vaccinal n'était pas connu. Deux d'entre elles ont reçu un diagnostic de lèpre, respectivement **une semaine après une deuxième dose de vaccin Pfizer et huit semaines après une première dose de vaccin Pfizer**, précédé d'une double injection de vaccin Sinovac trois mois plus tôt.

Sur la base de la définition retenue par les auteurs, ils estiment que dans ces 2 cas (4 %), la lèpre pouvait être considérée comme un effet secondaire de la vaccination.

## Données complémentaires de la littérature

Les auteurs ont également effectué un recensement des cas documentés dans la littérature. Ils ont identifié **14 personnes (en plus des deux patients de l'étude) ayant présenté des effets indésirables de la lèpre associés aux vaccins contre le COVID** dans six rapports publiés, avec les caractéristiques suivantes :

- les patients étaient issus de milieux endémiques ou non endémiques de la lèpre : **Italie, Taïwan, Inde, Singapour, Israël, Brésil Inde, Indonésie** ;
- ces cas ont tous été signalés entre **5 et 14 jours après une injection** ;
- dix d'entre eux (71,4 %) ont présenté un événement indésirable de la lèpre après une 1<sup>re</sup> dose, trois après une 2<sup>e</sup> dose (21,4 %) et un (7,2 %) après une 3<sup>e</sup> dose ;
- dans 4 cas (28,6 %), les patients étaient déjà porteurs de la lèpre. Dans chacun de ces cas, ils ont été associés à une réaction lépreuse.

Les auteurs précisent que, sur la base d'une revue systématique (Avallone et coll.) [2] des affections dermatologiques provoquées par une réaction inflammatoire sévère, observées après la vaccination contre le SRAS-CoV-2, que « *l'association entre les complications inflammatoires à médiation immunitaire de la lèpre telles que la réaction de type 1 (T1R), l'érythème noueux (ENL) et la névrite et la vaccination contre le SRAS-CoV-2 sont*

*compatibles avec les lymphocytes T, les cytokines et d'autres réponses immunitaires provoquées par les vaccins ».*

En d'autres termes, les cas de lèpre présentés dans l'étude sont cohérents avec le mécanisme d'action aujourd'hui connu du vaccin.

L'étude a été publiée le 4 août 2023 dans la revue à comité de lecture *PLoS Neglected Tropical Diseases*. Conformément à l'usage imposé depuis 2 ans dans la presse scientifique, les chercheurs précisent que les résultats de l'étude ne remettent pas en cause le bénéfice de la vaccination.

## Faut-il s'inquiéter ?

Les auteurs rappellent que l'infection est guérissable avec un traitement antimicrobien. Le Manuel MSD précise qu'elle n'est pas hautement contagieuse, rarement mortelle et qu'elle peut être efficacement traitée par des antibiotiques, mais qu'elle est associée à des handicaps et à un impact psychologique souvent importants.

Ils souhaitent toutefois attirer également l'attention sur **l'incidence retrouvée dans cette étude qui a été évaluée à 2 cas sur 50, soit 4 %**. À titre de comparaison, **le BCG n'était associé au développement de la lèpre que chez 0,33 %** des contacts sains de personnes atteintes de la lèpre dans les 12 semaines suivant l'administration.

Il est bien évidemment prématuré et excessif d'en conclure que la vaccination contre le COVID a permis le retour de la lèpre en Occident, mais cette publication rappelle que deux ans après le déploiement des injections, nous découvrons encore de nouveaux effets secondaires potentiels. Le laboratoire Pfizer avait établi en mars 2021, à l'issue des premiers mois de vaccination, un document que nous n'étions pas censés voir avant 75 ans, recensant **1 291 événements indésirables d'intérêt particulier (AESI)**, c'est-à-dire dont il estimait qu'ils devaient être suivis attentivement...

Les autorités sanitaires n'ont jamais prêté attention à cette liste, qui ne dit rien de la fréquence de ces événements indésirables ni de leur lien avec le vaccin (si ce n'est qu'ils ont été identifiés par le laboratoire en personne). Pourtant, ni les turbocancers dont l'incidence donne aujourd'hui des vertiges aux oncologues, ni la lèpre n'en font partie.

Quelle est donc cette technologie révolutionnaire qui a peut-être permis à l'Occident de retourner au Moyen Âge, c'est-à-dire aux antipodes de cette promesse ?

---

## Références

[1] de Barros B, Pierce R, Sprenger C, Ong ELH, Walker SL. COVID-19 vaccination and leprosy—A UK hospital-based retrospective cohort study. *PLoS Negl Trop Dis*. 2023 Aug 4;17(8):e0011493.  
DOI: <https://www.doi.org/10.1371/journal.pntd.0011493>.

[2] Avallone G, Quaglino P, Cavallo F, Rocuzzo G, Ribero S, Zalaudek I, et al. SARS-CoV-2 vaccine-related cutaneous manifestations: a systematic review *Int J Dermatol*. 2022 Oct;61(10):1187-1204.  
DOI: <https://doi.org/10.1111/ijd.16063>.